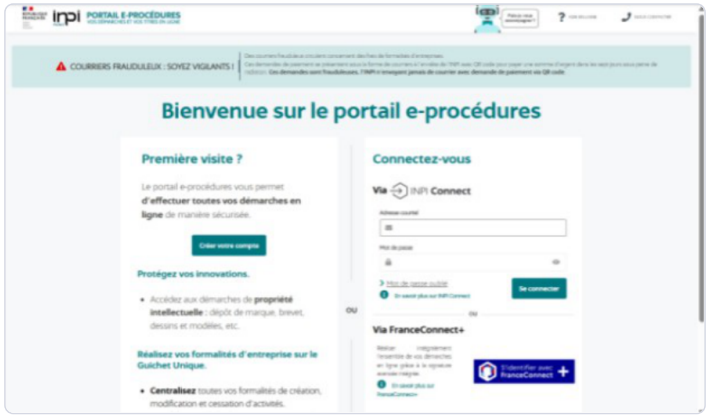
FORMULAIRE DE MODIFICATION SUR LE GUICHET UNIQUE (vous avez déjà un SIRET) ADJONCTION

MODE D'EMPLOI

Étape 1 Connexion

1/ Se rendre sur le site de l'INPI : https://procedures.inpi.fr/?/
2/ Se connecter :



Pour pouvoir finaliser les procédures de création et de modification d'entreprise une signature électronique certifiée est requise.

Ce service est gratuit si vous disposez d'un compte FranceConnect+.

Pour vous authentifier via FranceConnect+, vous devez utiliser votre identité numérique. Une identité numérique permet de prouver que vous êtes bien à l'origine de la démarche en ligne.

Il existe deux possibilités pour créer son identité numérique :

- L'identité numérique La Poste : Rendez-vous dans un bureau de poste ou créez-là avec votre téléphone smartphone en téléchargeant l'application sur App Store ou Google Play. Si vous n'avez pas de smartphone, vous pouvez insérer votre carte SIM dans celui d'un proche pour effectuer cette démarche. Critères d'éligibilité : avoir plus de 18 ans ; posséder une pièce d'identité française en cours de validité (carte nationale d'identité française ou passeport français / titre de séjour français ayant une durée de validité supérieure ou égale à 5 ans) ; posséder un smartphone (Android version 12 minimum, ou iOS version 16 minimum) et un numéro de téléphone mobile éligible.

- France Identité : Pour accéder à FranceConnect+ via France Identité, votre identité numérique doit être certifiée par un passage en mairie dédié ou lors de la remise de votre nouveau titre d'identité.
 Critère d'éligibilité : avoir plus de 18 ans ; posséder une carte d'identité nouvelle génération (au format carte bancaire) ; avoir un téléphone Android (≥11) disposant de la technologie NFC ou iPhone (≥ iOS 16). Si vous n'avez pas de smartphone, vous pouvez insérer votre carte SIM dans celui d'un proche pour effectuer cette démarche.

Si vous ne répondez pas aux critères d'éligibilité FranceConnect+ : Vous pouvez vous authentifier via FranceConnect ou INPI Connect, télécharger la synthèse PDF, la signer électroniquement avec une solution de signature avancée, réimporter le document signé, puis cliquer sur le bouton approprié.

Attention : Les personnes ne correspondant pas aux critères d'éligibilité de FranceConnect+ ont la possibilité de désigner un tiers de confiance comme mandataire afin qu'elle effectue la démarche en leur nom. Voici un modèle de mandat.

3/ Sur l'espace de déclaration, choisir « Créer, modifier ou cesser une entreprise »



Si vous avez déjà ouvert une autre activité en tant qu'entreprise individuelle/profession libérale en BNC et possédez déjà un numéro siren-siret, vous êtes concerné par l'adjonction d'activité.
L'adjonction d'activité est nécessaire lorsque les activités ne relèvent pas du même régime social (et même parfois fiscal), par exemple :

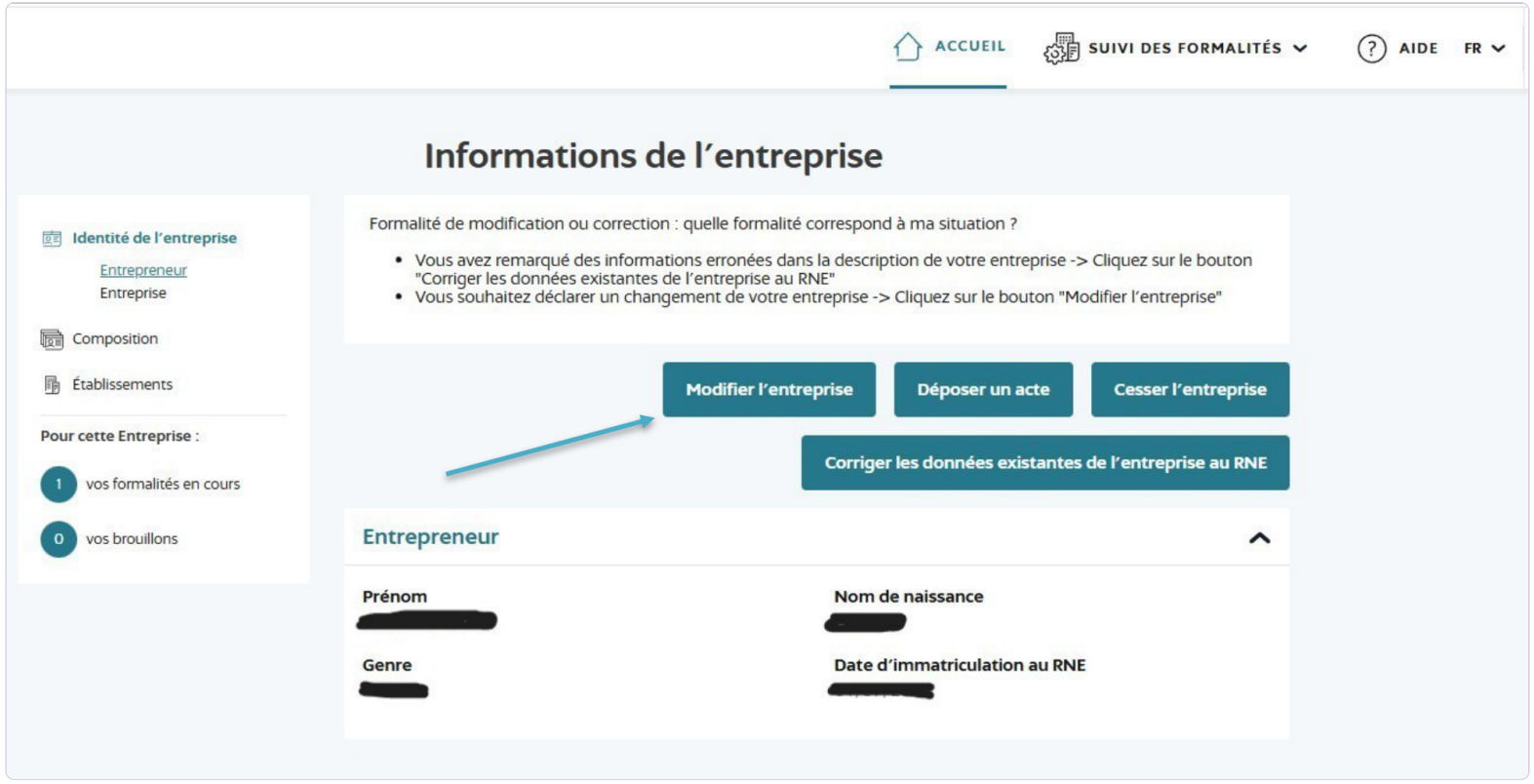
- Vous êtes plasticien (artiste-auteur) et vous souhaitez rajouter une activité relevant de la micro-entreprise (conseil).
 -Vous avez une activité déclarée en BNC (formation) et souhaitez rajouter une activité en BIC (fabrication de bijoux).

4/ Entrer le numéro de SIREN de votre micro-entreprise dans la case **«Rechercher une entreprise par SIREN»** sous **«Modification, cessation, dépôt d'actes, correction ou complétion»**

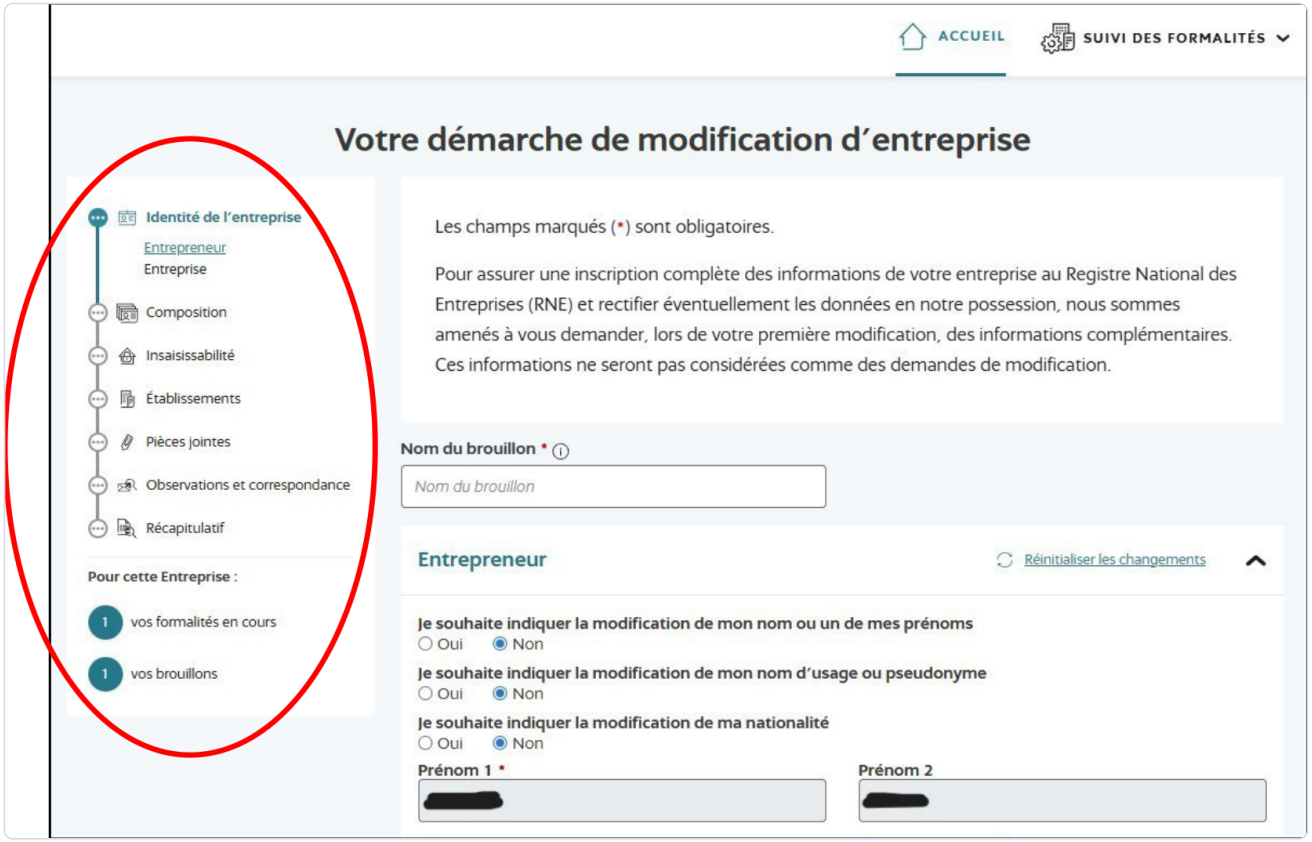


5/ Lorsque votre entreprise apparaît : cliquer dessus

6/ Sélectionner l'onglet « modifier l'entreprise »



7/ Remplir les champs apparus

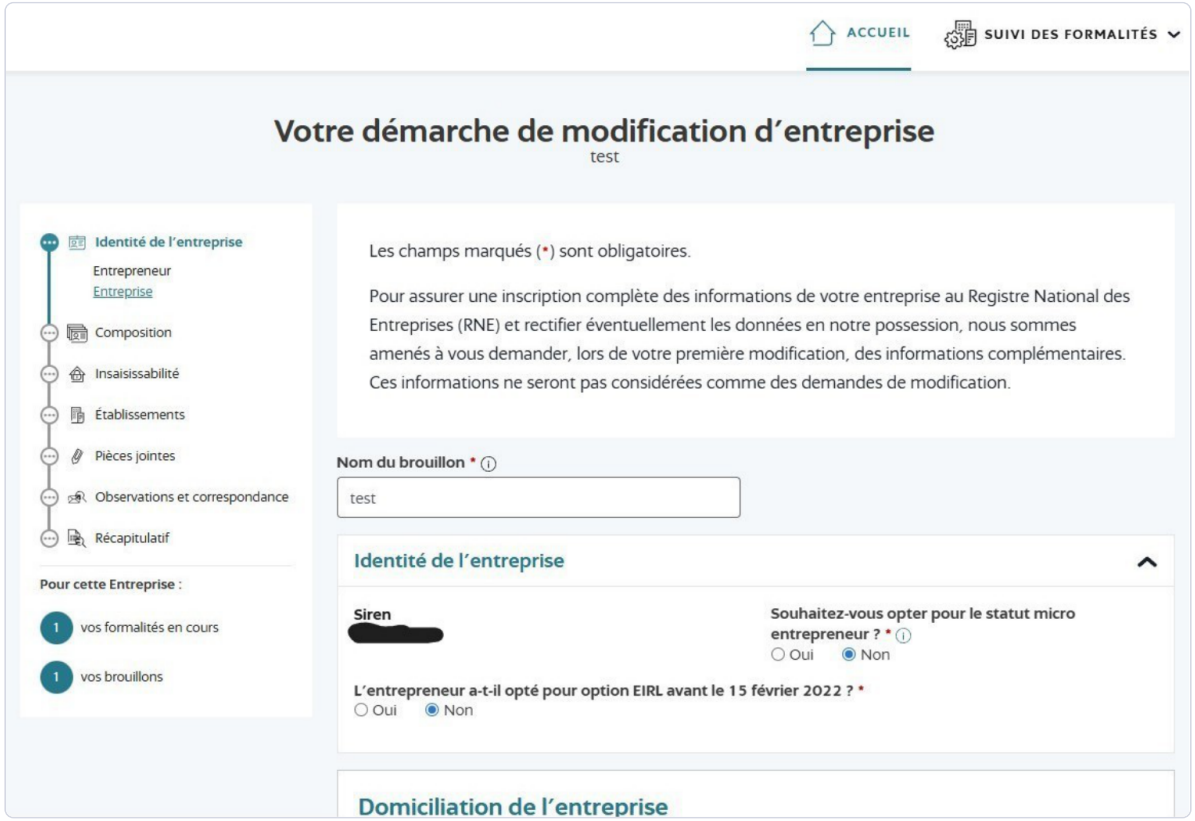


Bon à savoir

- À partir cette étape : vous pouvez suivre l'avancement de votre déclaration grâce au menu situé à gauche de votre écran.
- Les champs suivis d'un astérisque rouge (*) sont obligatoires.
- Passer votre souris sur le symbole info (ⓘ) pour accéder à des explications.
- Le brouillon de formalité est sauvegardé à chaque étape jusqu'au dépôt final du dossier signé.
 -Répondre aux autres questions en fonction de votre situation.

Étape 2 Identité de l'entreprise

Commencez par renseigner le nom de dossier correspondant à votre démarche dans la case **« Nom de brouillon ».**
Ce nom est personnel et sans valeur administrative. Choisissez simplement un intitulé qui vous permettra de vous repérer (par exemple : « Création statut artiste-auteur »).



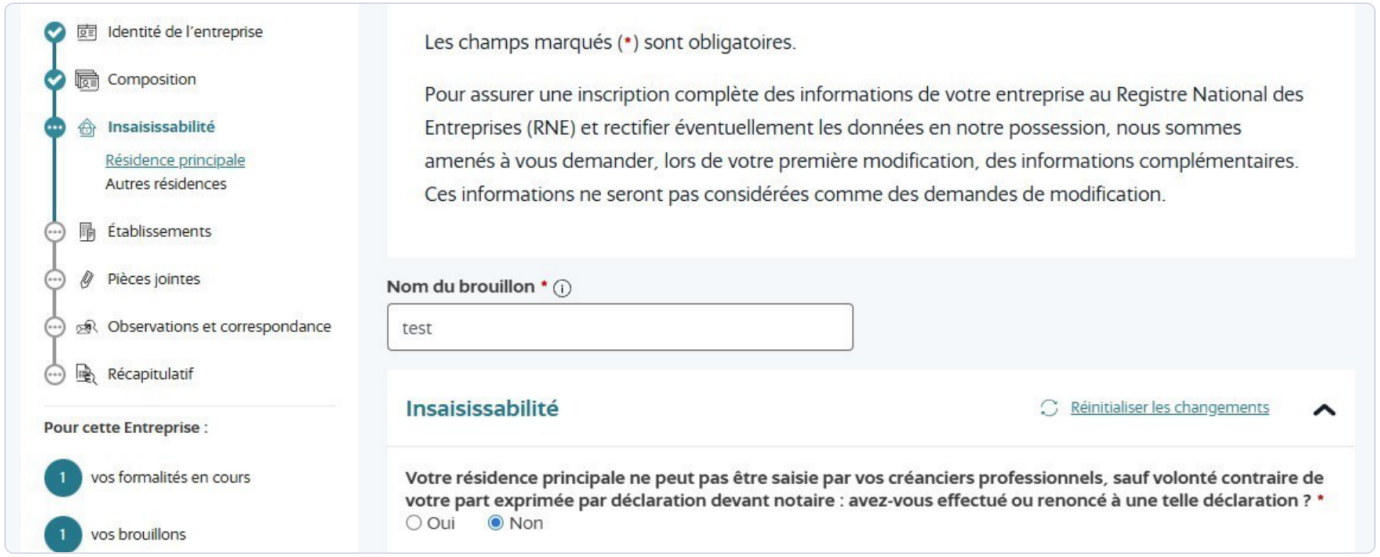
Étape 3 Composition de l’entreprise

Répondez en fonction de votre situation dans la partie « **Liste des personnes ayant le pouvoir d’engager l’établissement** ».



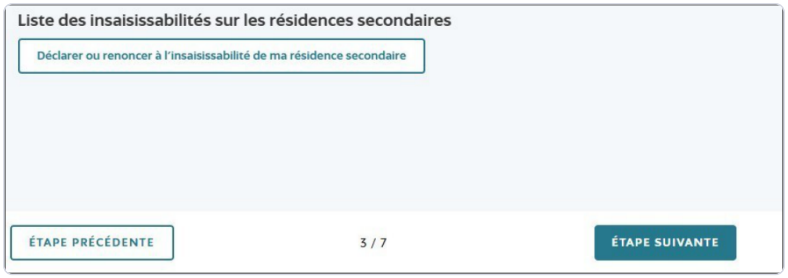
Étape 4 Insaisissabilité de l'entreprise

Cocher **« Non »** si vous n'avez pas effectué de déclaration de renoncement de l'insaisissabilité de votre résidence principale auprès d'un notaire.



Pour en savoir plus sur l'insaisissabilité : https://www.inpi.fr/realiser-demarches/formalites-dentreprises/creer-son-entreprise-individuelle-ei

La même démarche s'applique ensuite aux résidences secondaires.



Étape 5 Établissements

1/ Description et adresse de l'établissement

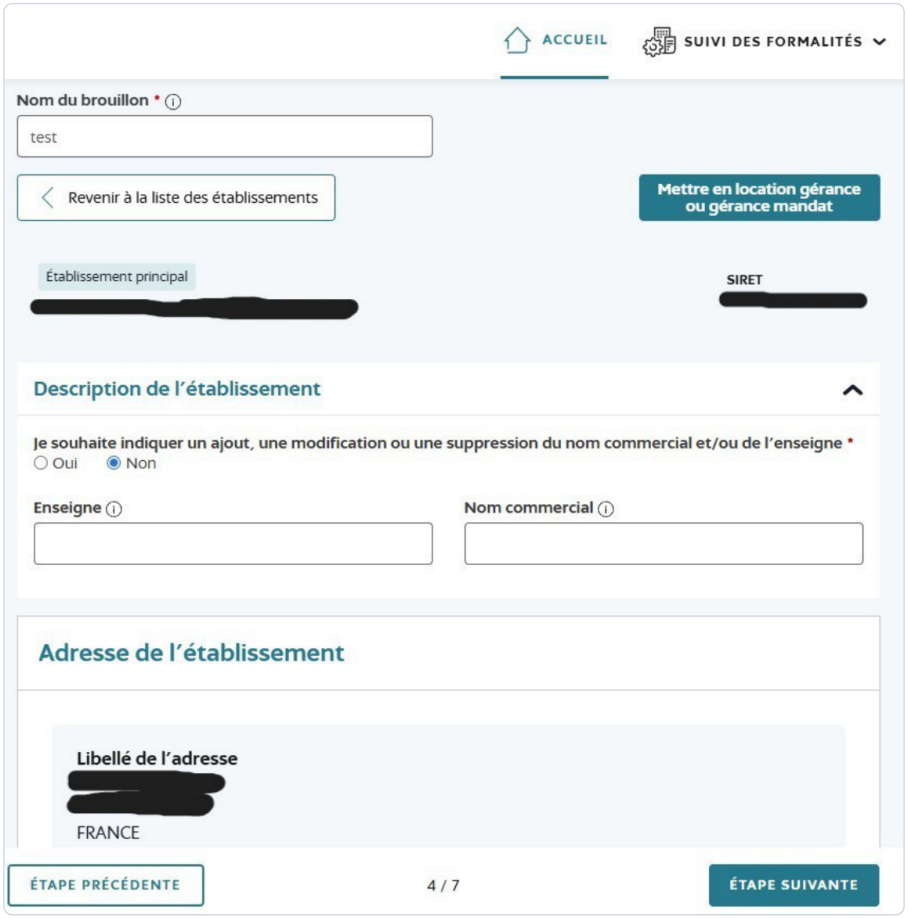
À ces étapes vous devez remplir les informations concernant votre établissement.

NB : si vous déclarez une seule activité la case **« oui »** est pré-cochée automatiquement pour l'établissement principal.

si vous avez plusieurs activités en simultanée c'est la case **« Non »** qui est pré- cochée automatiquement.

Le champ **« Nom commercial »** est facultatif.

Pour les **effectifs salariés** remplir en fonction de votre situation.


ACCUEIL
SUIVI DES FORMALITÉS
Nom du brouillon *
test
Revenir à la liste des établissements
Mettre en location gérance ou gérance mandat
Établissement principal
[redacted]
SIRET
[redacted]
Description de l'établissement
Je souhaite indiquer un ajout, une modification ou une suppression du nom commercial et/ou de l'enseigne *
Oui
Non
Enseigne
Nom commercial
Adresse de l'établissement
Libellé de l'adresse
[redacted]
FRANCE
ÉTAPE PRÉCÉDENTE
4 / 7
ÉTAPE SUIVANTE

2/ Liste des activités de l'établissement

À cette étape vous devez remplir les champs en fonction de votre situation.

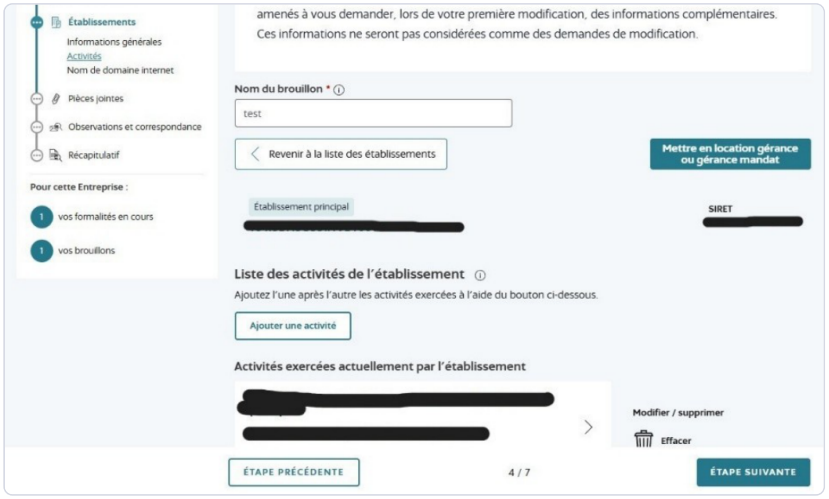
Une fois votre établissement créé, cliquez sur **« Ajouter une activité »** et commencez la démarche de création de votre activité.

Pour le champ **« Date de début d'activité »**, si vous mentionnez une date antérieure, vous recevrez des appels de cotisations sociales démarrant à la date antérieure que vous aurez indiquée et devrez donc payer sur cette période. Il n'est pas possible de choisir une date ultérieure à « Aujourd'hui ».

NB : Si vous n'avez pas ou si vous avez peu généré de chiffre d'affaires antérieurement, nous vous conseillons d'effectuer une demande de modulation du montant de vos cotisations provisionnelles. Cette démarche est permise dès que vous aurez la possibilité après réception de votre numéro SIRET. Plus d'informations sur la **modulation** : https://www.urssaf.fr/accueil/services/services-artisteauteur-diffuseur/service-artiste-auteur/moduler-montant-cotisations.html

Pour le champ **« Exercice de l'activité »** cochez la case **« Permanente »**.

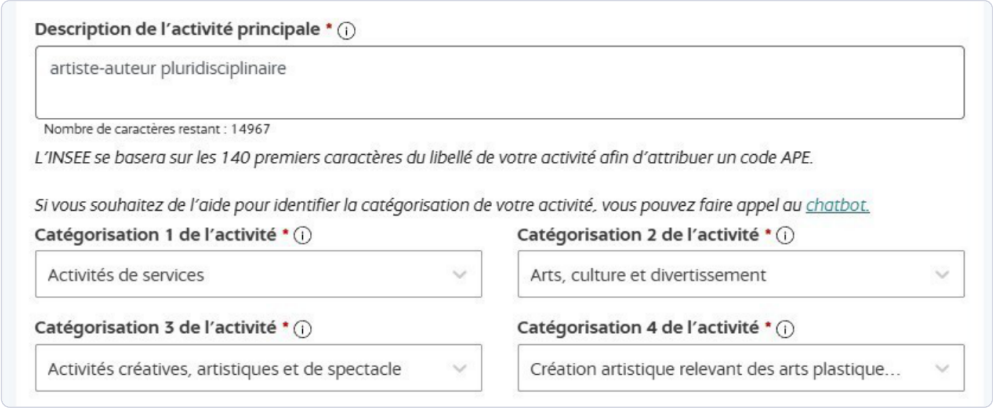
Pour le champ **« Description détaillée »**, il est préférable de limiter vos explications à la nature de votre activité (« Artiste peintre », « Photographe d'art », « Sculpteur », « Artiste-auteur pluridisciplinaire », etc.). Vous pouvez vous référer à la page « Les activités artistiques éligibles » du site internet de la Sécurité sociale des artistes-auteurs.



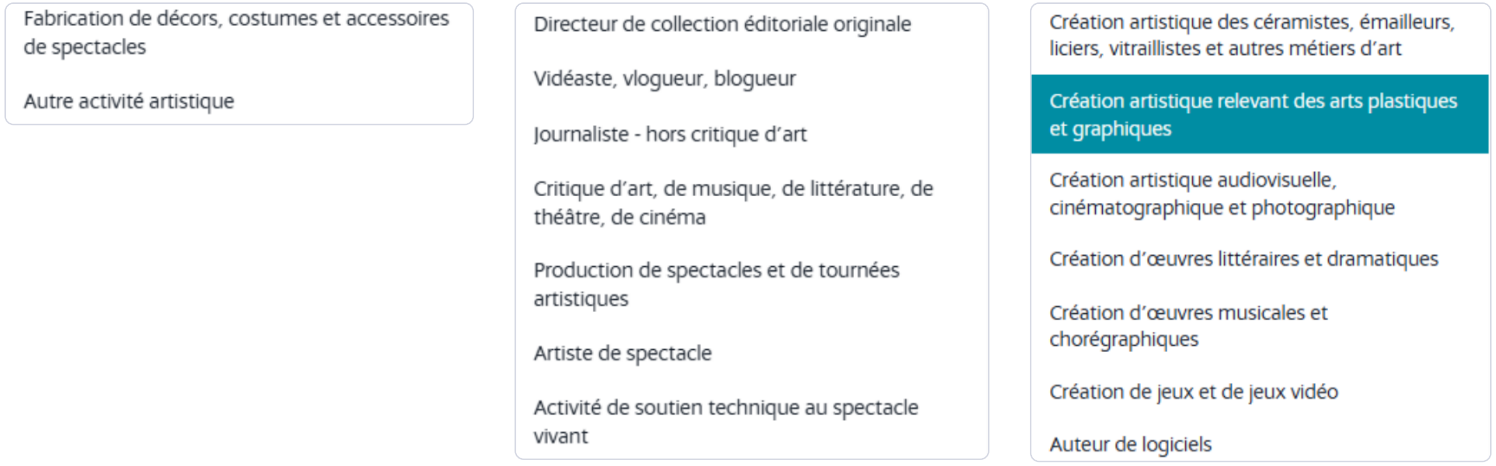


Pour les champs **« Catégorisation de l'activité »**, pour les artistes-auteurs, vous devez choisir les catégories suivantes :

- Catégorie 1 **« Activités de services »**
- Catégorie 2 **« Arts, culture et divertissement »**
- Catégorie 3 **« Activités créatives, artistiques et de divertissement »**



- Catégorie 4 **choisir l'activité artistique correspondant le plus à votre activité parmi celles proposées dans le menu déroulant :**



Pour plus de détails sur le champ d'application des activités relevant du régime des artistes-auteurs consultez le site internet de la Sécurité Sociale des Artistes-Auteurs. Il est possible d'exercer plusieurs types d'activités artistiques simultanément sans avoir à effectuer une nouvelle déclaration d'activité.

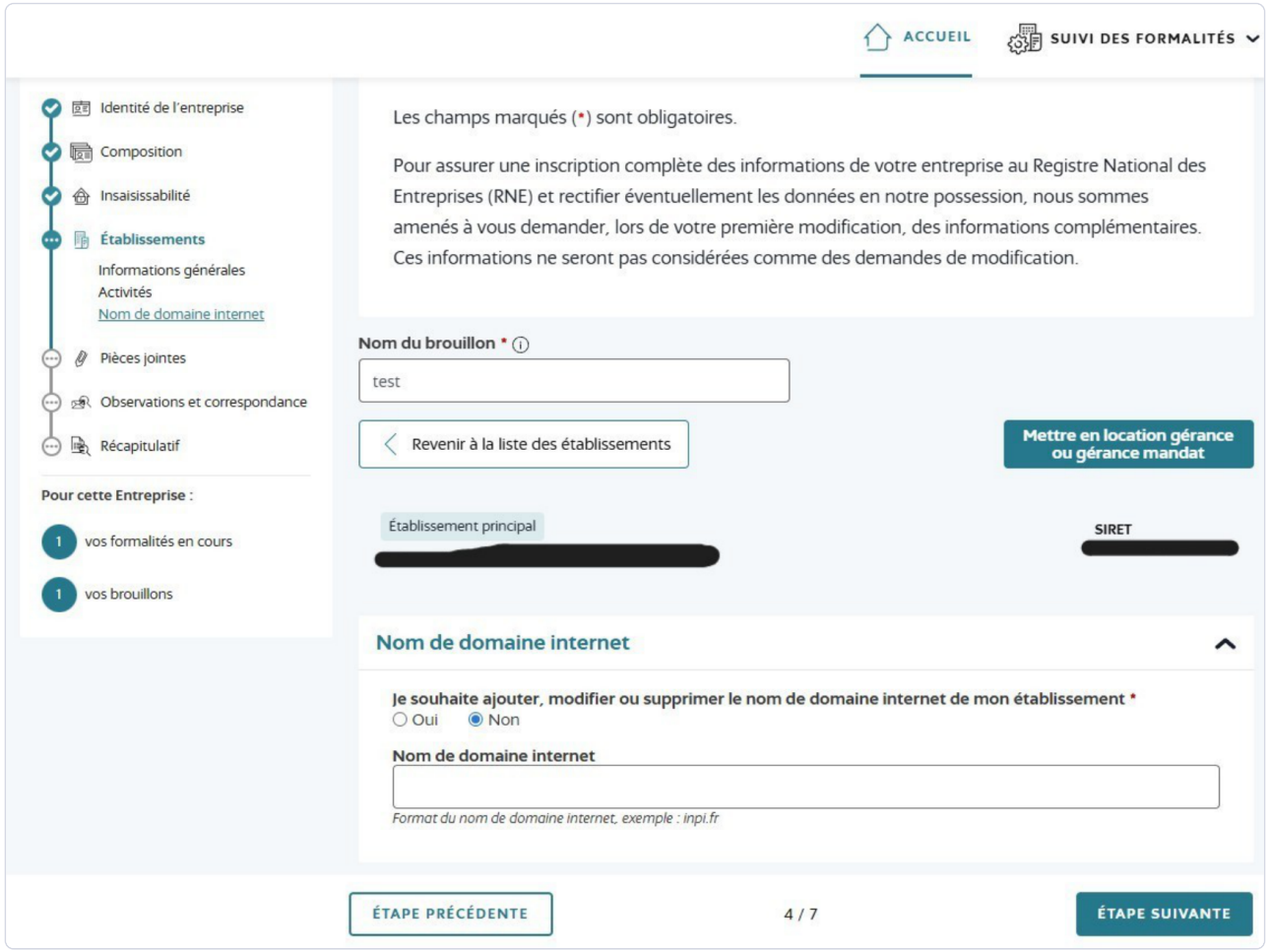
- Pour le champ **« Artiste / auteur »** cochez la case **« Oui ».**
- Pour le **« Type d'origine »** sélectionnez **« Création »** :



- Lorsque cette fenêtre apparaît, **cliquer sur la croix** pour fermer la fenêtre :



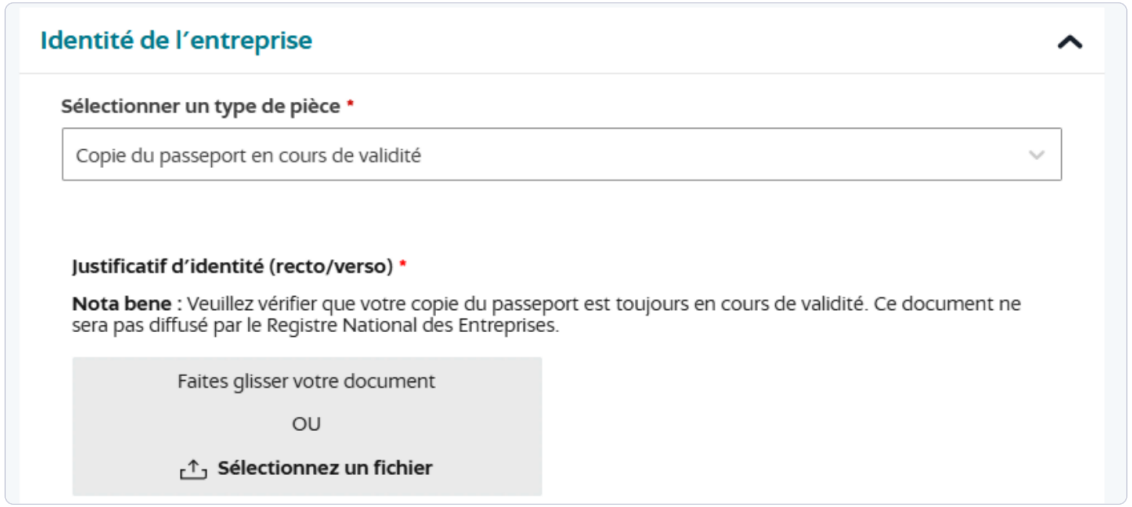
Si vous le souhaitez-vous pouvez renseigner le lien de votre site internet.


ACCUEIL
SUIVI DES FORMALITÉS
Identité de l'entreprise
Composition
Insaisissabilité
Établissements
Informations générales
Activités
Nom de domaine internet
Pièces jointes
Observations et correspondance
Récapitulatif
Pour cette Entreprise :
1 vos formalités en cours
1 vos brouillons
Les champs marqués (*) sont obligatoires.
Pour assurer une inscription complète des informations de votre entreprise au Registre National des Entreprises (RNE) et rectifier éventuellement les données en notre possession, nous sommes amenés à vous demander, lors de votre première modification, des informations complémentaires. Ces informations ne seront pas considérées comme des demandes de modification.
Nom du brouillon *
test
Revenir à la liste des établissements
Mettre en location gérance ou gérance mandat
Établissement principal
SIRET
Nom de domaine internet
Je souhaite ajouter, modifier ou supprimer le nom de domaine internet de mon établissement *
Oui
Non
Nom de domaine internet
Format du nom de domaine internet, exemple : inpi.fr
ÉTAPE PRÉCÉDENTE
4 / 7
ÉTAPE SUIVANTE

Étape 6 Pièces jointes

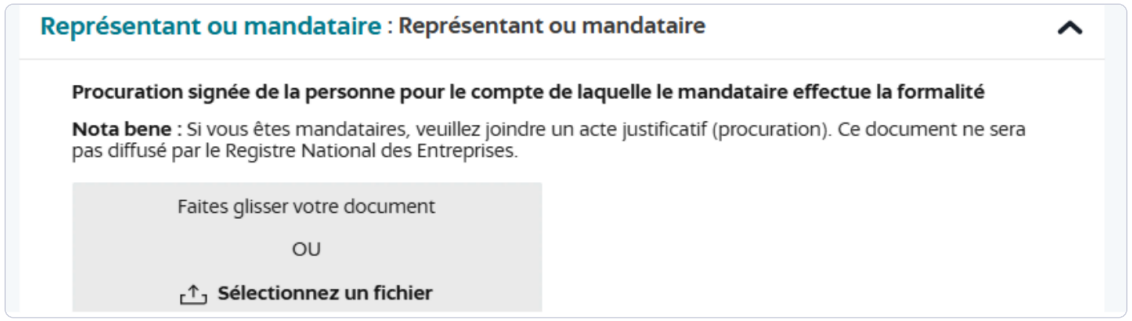
1/ Identité de l'entreprise

À cette étape vous devez télécharger un **scan de votre pièce d'identité recto/verso** (carte d'identité nationale, titre de séjour ou passeport en cours de validité)**.**



2/ Représentant ou mandataire

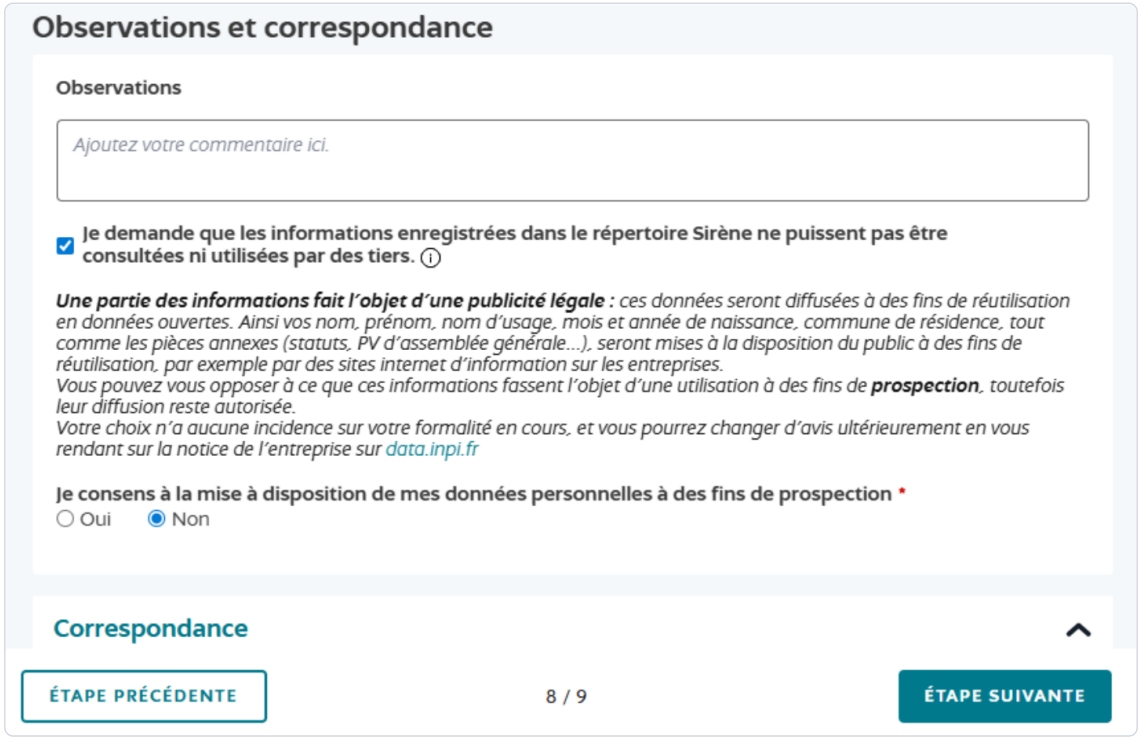
Pour rappel : Les ressortissants étrangers ne pouvant pas disposer d'un compte FranceConnect+ ont la possibilité de désigner un tiers de confiance comme mandataire afin qu'elle effectue la démarche en leur nom. Voici un modèle de mandat.



Étape 7 Observation et correspondance

Il vous est ensuite demandé si vous souhaitez apparaître dans le répertoire Sirene en cas de recherche de votre entreprise sur le site de l'Insee : https://avis-situation-sirene.insee.fr/

Vous devrez également décider de la mise à disposition de vos données personnelles à titre de prospection (démarchage publicitaire).



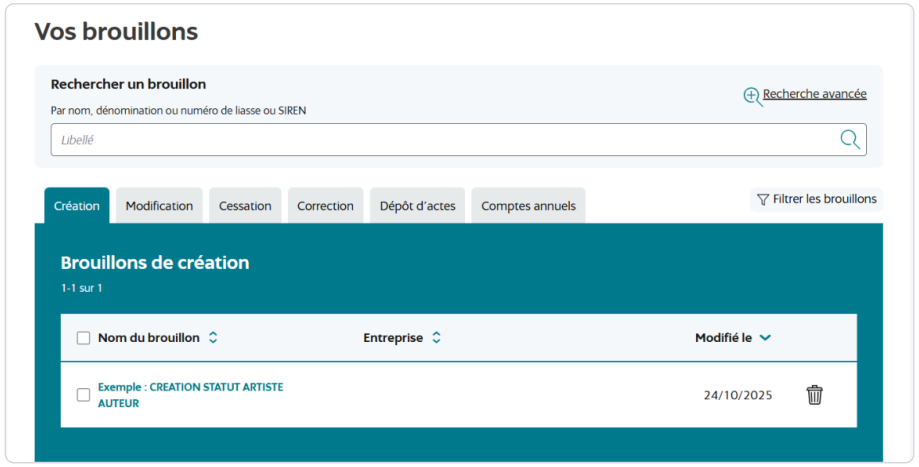
Étape 8 Récapitulatif

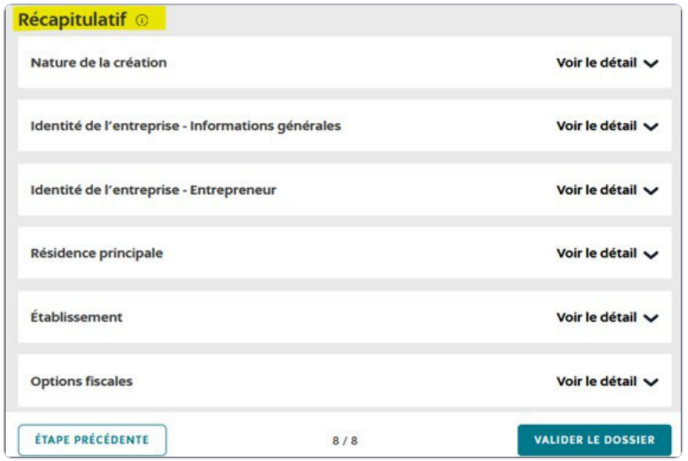
Une fois les pièces jointes validées, **un récapitulatif de votre demande** vous est proposé afin de vérifier toutes les informations renseignées précédemment.

Votre **brouillon** de formalité est sauvegardé à chaque étape jusqu'au dépôt final de votre dossier.

Si vous ne souhaitez pas apporter de correction, vous cliquez sur **« Valider le dossier »**.

Un récapitulatif téléchargeable en PDF vous sera ensuite proposé.





Étape 9 Envoi de la synthèse signée à l'URSSAF artistes-auteurs

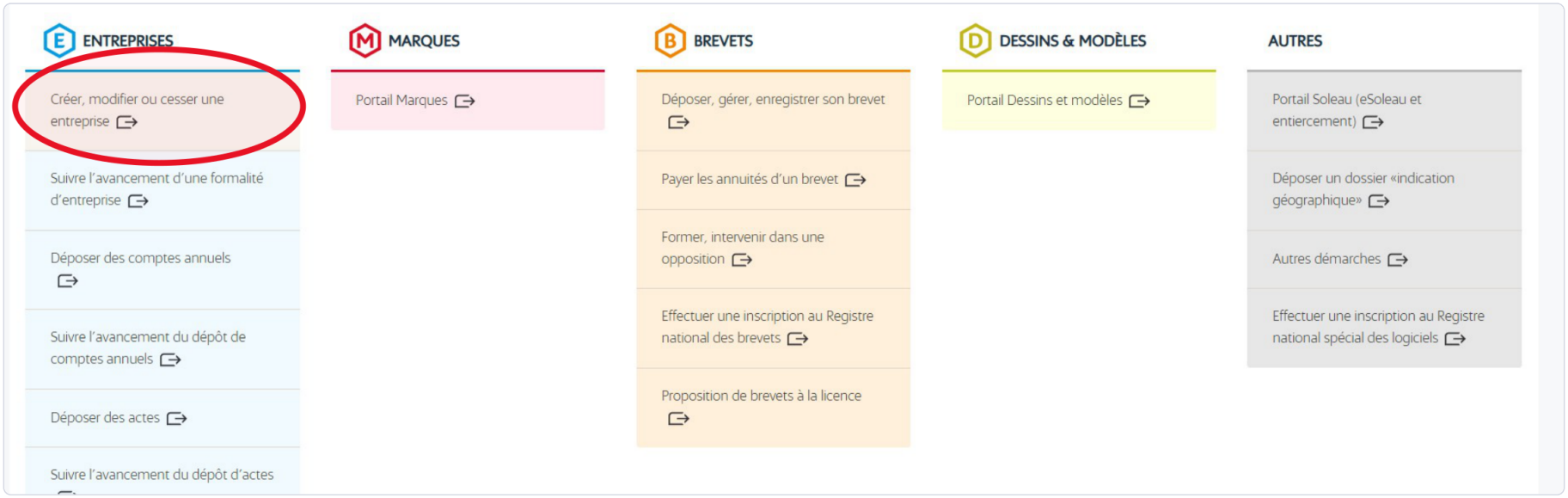
Pour finaliser votre adjonction d'activité vous devez envoyer la synthèse de votre démarche accompagnée d'une photocopie de votre pièce d'identité par voie postale à l'adresse suivante :

Urssaf – Pôle artistes-auteurs
TSA 70009
93517 Montreuil Cedex

Suivre l’avancée de votre dossier

1/ Se rendre sur la page d’accueil de votre espace sur https://procedures.inpi.fr/?/.

2/ Dans la colonne « Entreprise » : sélectionner « Suivre l’avancement d’une formalité d’entreprise ».



Vous pourrez alors retrouver cette démarche dans vos brouillons ou bien dans les cases situées plus bas selon son statut.

